

La mobilisation des acteurs privés dans les projets LEADER : enseignements tirés de l'évaluation régionale des programmes LEADER

Dominique VOLLET

Irstea UMR Métafort AgroParisTech Inra Irstea VetAgroSup
Clermont-Ferrand

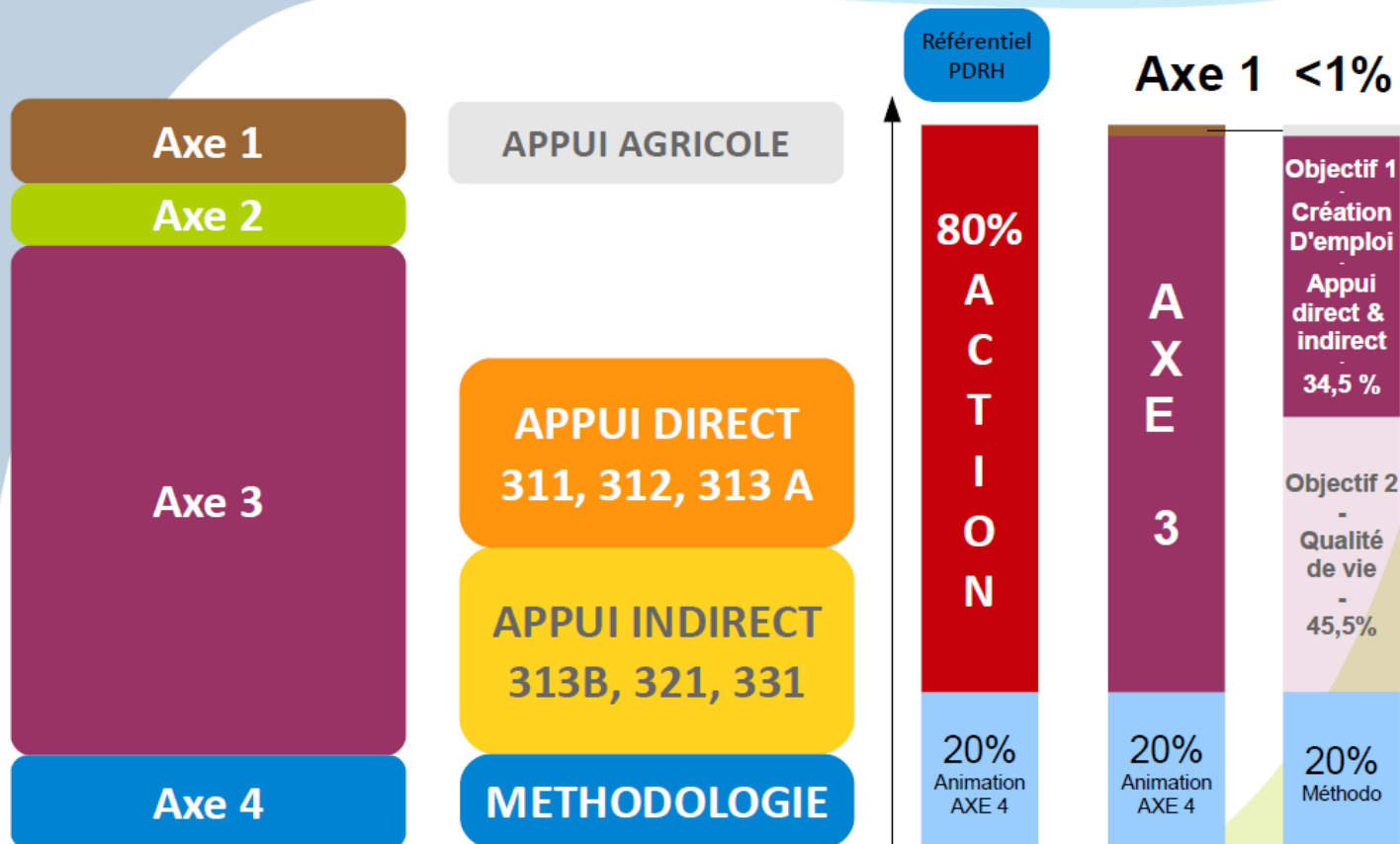


Introduction : un « esprit » Leader chassé par la porte ?

- ▶ Les fondamentaux du programme LEADER fortement interrogés (innovation, approche intégrée et multisectorielle) sur dernière programmation en raison obligation co-financement, surtout sur appui initiatives privées...
 - ▶ D'où interrogations de l'instance régionale d'évaluation LEADER + certains élus de GAL sur l'absence « d'esprit LEADER »/appui initiatives privées
- ▶ Présentation de 2 ensembles de résultats :
 - ▶ Réponses à question évaluative régionale (évaluation itinere) : Quelle est la capacité d'appui du programme LEADER aux initiatives économiques ?(appui indirect/direct = bénéficiaires privés) Comment l'améliorer?
 - ▶ Résultats obtenus par évaluation ex post sur GAL Pays d'Aurillac pour valider intuitions initiales

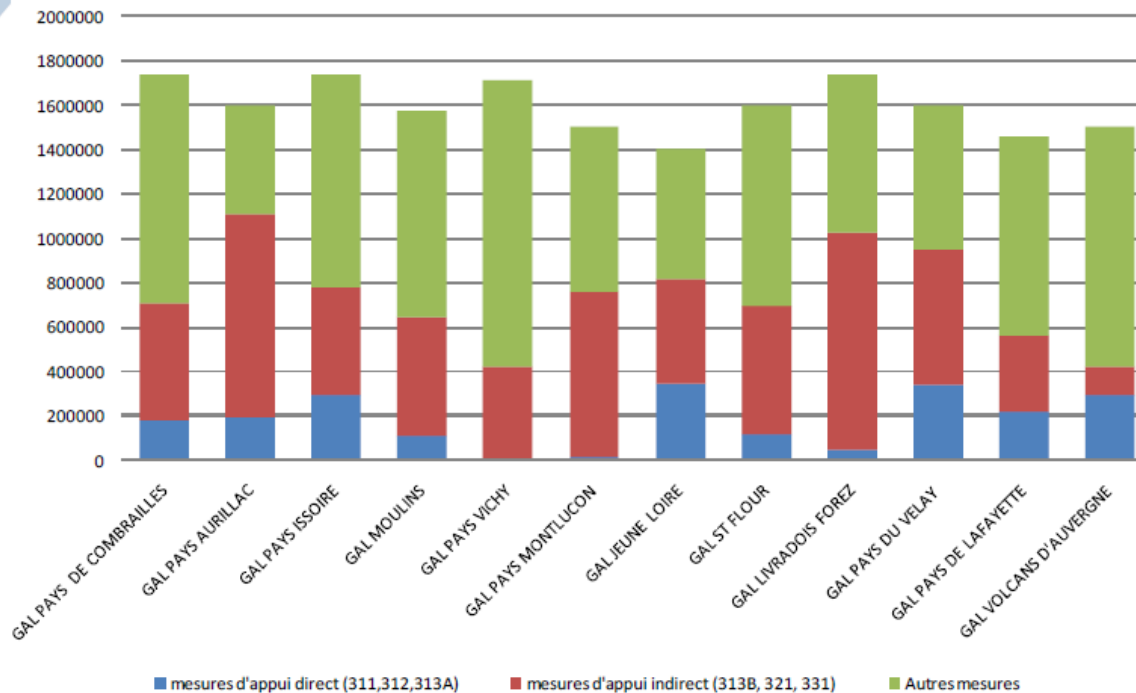
Délimitation de la finalité économique dans LEADER

La finalité économique dans LEADER



L'économie dans l'action des GAL

Vision d'ensemble de la part des mesures "économiques" dans le maquettes initiales des différents GAL d'Auvergne



Un constat de diversité

Les difficultés de soutien de Leader à l'initiative privée : la conjonction de 3 ensembles de facteurs

DYNAMIQUE SOCIO-ECONOMIQUE il y a peu de projets LEADER sur le territoire.

Le territoire est peu peuplé et vieillissant
Les porteurs de projets sont peu nombreux, la crise réduit leur nombre et les fragilise
Peu d'entre eux sont pertinents au regard des attendus et contraintes du programme (solidité financière, respect de la stratégie, lourdeur de la démarche)

ACCES AU PROGRAMME les porteurs de projet privés ont plus difficilement accès au programme

Parce que le programme est peu connu de ce type de public
Parce que le GAL manque de moyens d'animation pour les toucher
Parce que le GAL et sa stratégie sont mal relayés par les partenaires locaux

CO-FINANCEMENT les porteurs de projets ne parviennent pas aisément à trouver une contrepartie publique à l'aide LEADER

Parce que les co-financements sont :
épuisés, (volume d'enveloppe limité)
Incompatibles, (règles FEADER)
Inaccessibles (procédure, délais...)

Un programme contraint

DYNAMIQUE SOCIO-ECONOMIQUE

il y a peu de projets « LEADER »
sur le territoire.

PEU DE PORTEURS DE PROJETS
PEU DE PORTEURS SOLIDES
PEU DE PORTEURS ORIGINAUX

ACCES AU PROGRAMME

les porteurs de projet privés ont
plus difficilement accès au programme

PROGRAMME PEU CONNU
CAPACITE D'ANIMATION LIMITEE
GAL MAL-RELAJE

CO-FINANCEMENT

les porteurs de projets ne parviennent
pas à trouver une contrepartie publique

CO-FINANCEMENT TROP FAIBLES
CO-FINANCEMENT INCOMPATIBLES
CO-FINANCEMENT INACCESSIBLES

des facteurs explicatifs qui font système !

Mais qui peuvent être modulés localement par la présence
d'éléments facilitateurs

**Des territoires plus
dynamiques que d'autres**

**Des stratégies + /- ouvertes
Des relais +/- efficaces**

**Des cofinancements locaux
OCM / lignes LEADER**

Des territoires qui s'adaptent très diversement à la difficulté de mobilisation des acteurs privés...

- ▶ Des territoires peu ou pas exposés par orientation ou anticipation pour les GAL les plus anciens (GAL Montluçon)...
- ▶ Des territoires modérément exposés : stratégies ajustées et ajustables : appui possible mais possibilité de redéploiement (Aurillac, Combrailles)...
- ▶ Des territoires très exposés mis en difficulté de sous consommation par ce choix stratégique mais qui maintiennent le cap en s'adaptant via co-financements locaux (Issoire)

Comment expliquer le relatif succès sur certains territoires ?

Exemple du GAL Jeune Loire

- ▶ La conjonction de facteurs favorables mais surtout de bonnes capacités d'organisation
 - ▶ Territoire dynamique et culture entrepreneuriale
 - ▶ Relais chambres consulaires
 - ▶ Mécanismes systématique de co-financement (CG pour agriculture, OCM-FISAC puis FRACAP pour artisanat)
- ▶ ... mais une spécificité, une valeur ajoutée plutôt faible des actions soutenues à mi parcours : quid en évaluation ex post ?

L'exemple de l'évaluation ex post sur le pays d'Aurillac : l'appui aux initiatives privées correspond-il mieux à « l'esprit Leader » que d'autres formes d'action (FEADER) ?

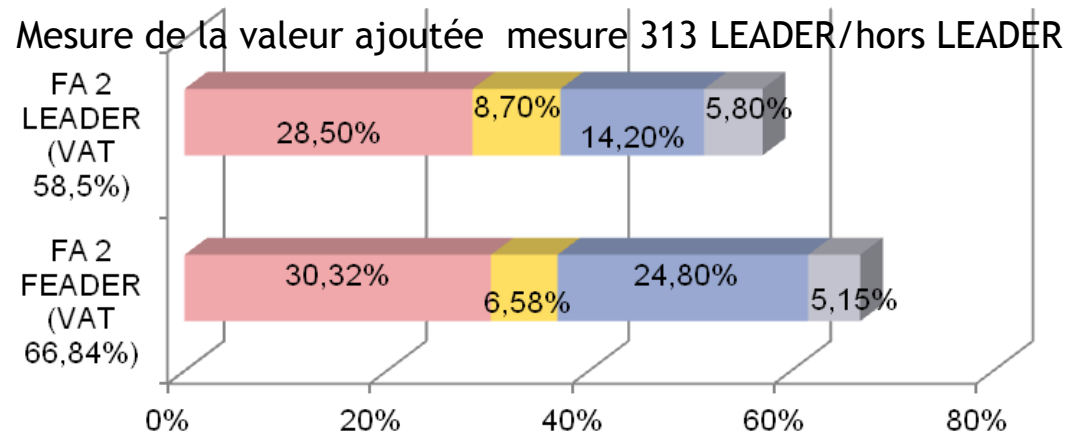
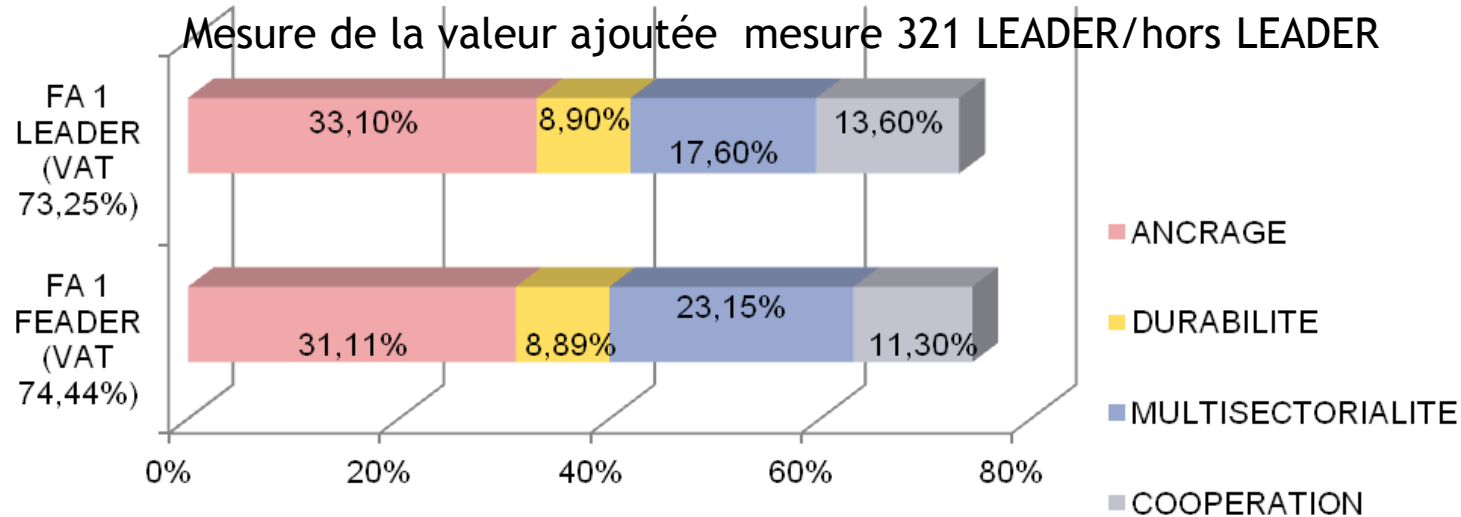
Question évaluative posée

Dans une perspective comparative, les projets soutenus par le programme LEADER du Pays d'Aurillac présentent-ils une valeur ajoutée territoriale plus importante que d'autres projets relatifs à l'accueil de population (notamment ceux relevant de l'axe 3 FEADER) ?

Des projets similaires aux projets soutenus dans le cadre du programme LEADER et les autres axes du FEADER :

une comparaison pour dégager l'éventuelle valeur ajoutée du programme LEADER a été effectuée (c'est-à-dire sa « plus-value » par rapport à d'autres programmes plus classiques ne bénéficiant pas d'une animation territoriale).

- Une plus-value LEADER comparable pour l'appui indirect (321, services de base FA1) mais ... plus faible pour l'appui direct (313, tourisme, FA2)



► **L'absence d'une véritable plus-value apportée par le programme LEADER**

Les projets LEADER reposent sur un ancrage fort et une durmodérémentportante.

Cependant, la multisectorialité et la coopération sont moins marquées.

Les actions soutenues dans le cadre du programme LEADER ne présentent pas une valeur ajoutée supérieure à celles ayant bénéficié de l'axe 3 du FEADER.

► **Un manque certain de caractère innovant et multisectoriel**

Le FEADER semble soutenir des projets plus coopératifs et multisectoriels, notamment grâce au PaPa (Pôle Accueil du Pays d'Aurillac) .

Quelles recommandations pour appuyer les initiatives privées ?

- ▶ Améliorer l'accès des porteurs de projets privés à LEADER (relais local, communication ?)
- ▶ Ajuster la stratégie LEADER au niveau local
- ▶ Coordonner les partenaires pour faciliter le co-financement : Mise en place d'une conférence de financement réunissant l'ensemble des cofinanceurs potentiels ?

Conclusion : Un « esprit » Leader d'appui aux initiatives économiques qui revient par la fenêtre ?

- ▶ Adaptation des territoires : glissements soit vers priorités non économiques soit vers actions moins innovantes
- ▶ Une valeur ajoutée « stratégique » présente sur certains territoires mais très rarement valeur ajoutée « technique » (économie rurale plus innovante)
- ▶ Au total, un esprit « Leader » d'appui aux initiatives économiques plutôt faible....mais pas forcément présent où on l'attendait initialement : des effets de « percolation » ?

Pour en savoir plus...

► Documents de synthèse pour les acteurs

- D'HAUTIER P., VOLLET D. (2012) Evaluation in itinere du dispositif LEADER en Auvergne, Thème 2012 : l'appui de LEADER aux initiatives économiques, 4p.
- MARTY A., TRESPUECH J. (2014) Evaluation ex post du programme LEADER 2007-2013 du Pays d'Aurillac, Synthèse, 8p.

► Articles de synthèse

- MATHE J., VOLLET D. (en collaboration avec D. Lépiciier, M. Berriet-Sollic, Le Roy A.), (2014) - Evaluation régionale LEADER en Auvergne : un bilan mitigé et contrasté en termes de valeur ajoutée, Sciences Eaux et Territoires, N° 13, pp 38-43.
- VOLLET D., BOSCH C. (en collaboration avec D. Lépiciier, M. Berriet-Sollic), (soumission) Mesure de la performance des politiques européennes de développement rural par l'estimation de leur « valeur ajoutée territoriale » : application au programme LEADER du Pays d'Aurillac